



Aménagement de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

# Atelier de concertation – Agriculture/environnement

Le 11/05/2023 à Moulidars



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE  
AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## TABLE des MATIÈRES

1 Préambule.....	3
2 Introduction .....	4
3 Restitution et échanges avec les participants .....	5
3.1 Groupe 1.....	5
3.2 Groupe 2.....	7
3.3 Groupe 3.....	9
3.4 Groupe 4.....	12
3.5 Temps d'échange : .....	14

# 1 Préambule

24 personnes étaient présentes pour ce deuxième atelier de concertation autour du thème de l'agriculture et de l'environnement de la RN141, entre Malvieille et Hiersac qui s'est tenu à Moulidars.

Étaient également présents :

M. Philippe LANDAIS, Mme Anne-Solène CARON, Mme Pauline DEMONTREUX de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage du projet ;

Mme Amandine BOMMEL, Mme Inès GHADDAR, Mme Marion GOHIER et Mme Emmanuelle GOUSSOT de Verdi, bureau d'étude en charge des études relatives au projet d'aménagement de la RN141 ;

La réunion s'est tenue à la salle des fêtes de Moulidars de 18h à 21h. L'ordre du jour était le suivant :

- ▶ Accueil
- ▶ Présentation des participants
- ▶ Contexte du projet
- ▶ Zoom sur le thème du jour : Environnement et cadre de vie
- ▶ Temps de travail
- ▶ Temps d'échange

# 2 Introduction

Mme Bommel, représentante du bureau d'étude mandaté par le maître d'ouvrage pour réaliser les études, prend la parole pour accueillir les participants. Elle rappelle les étapes de la concertation et ses modalités.

La séance commence par un tour de table des participants. Il leur est demandé de préciser leur nom, prénom, commune de résidence et leur attente vis-à-vis du projet. Les attentes des participants sont récapitulées ci-dessous :

- ▶ Les agriculteurs et producteurs viennent s'informer sur la manière dont le projet va impacter leur activité et leur patrimoine
- ▶ Sont là pour vérifier que l'intégralité des points a été prise en compte par la maîtrise d'ouvrage suite à un retour d'expérience des aménagements à Fléac
- ▶ Faire part des problèmes de traversée et d'insécurité
- ▶ Usagers de la RN141 et habitants concernés par les nuisances, ils sont venus informer des conditions de vie à proximité de la RN141
- ▶ Rappeler qu'à l'origine, le projet avait une portée au-delà de la mobilité, avec une maison du Cognac, emblème du territoire
- ▶ La prise de retard du projet pose des questions sur la suite du calendrier
- ▶ Faire part de leur désaccord par rapport à certains aménagements (chemins agricoles, boviducs, etc.)

Mme Bommel rappelle le contexte du projet, notamment au regard de l'écologie, de la qualité de l'air et de l'acoustique.

Le support de présentation est consultable, en ligne, à l'adresse suivante : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>

# 3 Restitution et échanges avec les participants

## 3.1 Groupe 1

Le groupe 1 était constitué de 6 personnes.

**Concernant la solution préférentielle :**

Les points positifs évoqués :

- sécurisation de la traversée de Malvieille
- Des nuisances minimisées
- Le foncier est déjà acquis

Les points négatifs évoqués :

- suppression de certains passages notamment au niveau de la route du Touvent
- Malvieille devient un goulot d'étranglement pour le passage des engins agricoles et transports exceptionnels, avec la suppression de certains points de passage
- Présence d'enjeux écologiques difficiles à solutionner notamment avec la présence de la nappe phréatique

Les propositions d'amélioration :

- Les chemins de substitution doivent être bien entretenus et dimensionnés pour l'accueil des poids lourds notamment (pas de chemins blancs, etc.)
- Prévoir des plantations de haie avec obligation de résultat le long de la 2x2 voies
- Maintenir les points de passage au Touvent notamment

**Concernant la variante « aménagement sur place » :**

Les points positifs évoqués :

- Le seul point positif évoqué est le coût inférieur aux autres variantes

Les points négatifs évoqués :

- Cette solution ne solutionne pas le danger et les nuisances que constitue le passage de la RN141 dans Malvieille

**Concernant la variante « déviation courte » :**

Les points positifs évoqués :

- Pas de points positifs évoqués

Les points négatifs évoqués :

- Le remembrement effectué au début des années 2000 en anticipation du projet a été mal vécu. En refaire subir un aux exploitants et propriétaires serait un gros frein au projet

**Enjeux et objectifs du projet:**

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

**Atelier 11 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac**

Groupe : .....

Thèmes étudiés : Agriculture – Environnement – Cadre de vie



	<b>Solution préférentielle</b>	<b>Variante ASP* Malvieille</b> ASP = Aménagement sur place	<b>Variante déviation courte</b>
	<p>- sécurité pour la traversée de Malvieille - acquisition foncière et aménagement de la voirie - pollution sonore minimale par éloignement des zones urbanisées.</p>	<p>pas été le moins retenu.</p>	<p>R.A.S.</p>
	<p>difficultés de certains points de passage (fait de taille) pour le matériel agricole (pas forcément été mentionné) Malvieille devient un quartier d'échange pour les déplacements agricoles en heures creuses est probable que plus abrité avec un plus de enjeux écologiques difficile à résoudre.</p>	<p>le plus dangereuse. Nécessaire 500m garbat d'échange qui serait marqué sur place.</p>	<p>refus de acquisition foncière + renouvellement ou points pour d'entretien.</p>
	<p>réviser les plans de déplacement de quelle qualité? pour améliorer de passage de points de passage (pas de voirie) (pas de voirie Malvieille) en chemin de déplacement si ils sont dans les domaines communaux la commune s'occupe t'elle son entretien en fonction de choix du réaménagement? (surbit) planifier la plantation de haies au les talus verticaux de 2x2m (avec obligation de voirie).</p>		

## 3.2 Groupe 2

Le groupe 2 était constitué de 5 personnes.

### Concernant la solution préférentielle :

#### Les points positifs évoqués :

- Cette variante ne nécessite pas de nouvelles acquisitions foncières d'autant plus que les terrains ont déjà été replantés suite au remembrement
- Réduit les nuisances

#### Les points négatifs évoqués :

- Suppression du passage route du Touvent engendrant un contournement d'environ 2km
- Suppression de 2 boviducs au niveau d'Hiersac donc pour ceux qui ont l'habitude de les utiliser, cela constitue un double désavantage
- Les boviducs, qui disparaissent dans le projet, constituent aujourd'hui des passages clés avec un trafic important
- La majorité des vignobles se trouvent au nord de la future déviation, d'où l'importance de conserver un passage

#### Les propositions d'amélioration :

- Au niveau de la route du Touvent, il est important de créer un passage assez large pour faire passer petit et gros gibier. Le secteur peut aussi être avantageux pour l'environnement avec la mise en place d'un bac de rétention où se ressourcent la faune locale.

### Concernant la variante « aménagement sur place » :

#### Les points positifs évoqués :

- Aucun point positif n'a été évoqué

#### Les points négatifs évoqués :

- Les nuisances pour les riverains sont conservées
- Se trouve trop proche du bourg de Malvieille
- Impacte les vignes qui sont orientées plein sud

### Concernant la variante « déviation courte » :

- Pas de retour, car ils ne sont pas d'accord avec cette variante

**Enjeux et objectifs du projet:**

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

**Atelier 11 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac**

Groupe : ..G... ..

Thèmes étudiés : Agriculture – Environnement – Cadre de vie



	Solution préférentielle	Variante ASP* Malvieille ASP = Aménagement sur place	Variante déviation courte
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégâts en glace</li> <li>- Pas d'ouprise fonction en +</li> <li>- Sécurité des usagers suite au réaménagement.</li> <li>- Sécurité quartier - amélioré</li> <li>- Nuisance sonore: pour les riverains et pour les agriculteurs qui travaillent régulièrement.</li> </ul>	<p><del>Aucun</del></p> <p>AUCUN</p>	AUCUN
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin un passage route de Tourant.</li> <li>- Réaménagement de 2 R3 en Tracteur: Noisanceux battant.</li> <li>- Sur Hiersac: supprime les boudes</li> <li>- Comment font les agriculteurs ?</li> <li>- Réaménagement <del>sur</del> en gradoux</li> <li>- Rayon tour de Tarsac</li> <li>- de Hiersac</li> <li>- Sur site de la pêchesterie.</li> <li>- Les mesures de compensation tout garanties ne sont pas tenues?</li> <li>- N'ont le PPE à l'époque.</li> <li>- 50% de nos <del>agriculteurs</del> sont au bord de la faillite agricole.</li> <li>- vignobles</li> <li>- de la commune de Tourant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nuisance sonore</li> <li>- Trop près des villages.</li> <li>- Passer dans le vignoble doit déplacer les trucs remuant.</li> <li>- Impact de vignes qui sont encore pleins sud est non gelées.</li> <li>- Plancher nouvelles routes au rond-point.</li> </ul>	
	<p>Passage à France</p> <p>Tenir en compte que certains matériels agricoles et agricoles sont assez imposant !! (6m):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour route de Tourant <del>sur</del> passer Malvieille, Hiersac. Adresser à <del>la</del> <del>petite</del> <del>et</del> <del>Grand</del> Ghibier.</li> </ul>		



## 3.3 Groupe 3

Le groupe 3 était constitué de 5 personnes

### Concernant la solution préférentielle :

#### Les points positifs évoqués :

- Le tracé est déblayé, une partie des travaux est donc déjà faite
- Le vignoble a été reconstruit après le remembrement
- L'éloignement du tracé de la RN des maisons apporte un confort pour les riverains

#### Les points négatifs évoqués :

- La route du Touvent avait été créée sous forme d'une compensation pour les agriculteurs, afin que leurs temps de trajets d'un côté à l'autre ne soient pas trop impactés. Le projet, tel qu'il est présenté aujourd'hui, ne fait plus figurer ce passage et allonge considérablement le temps de trajet et de franchissement des agriculteurs, avec leurs engins agricoles.
- Le projet urbain de Hiersac d'interdire les poids lourds dans le centre-bourg et la modification du plan de circulation peut poser problème. Il est nécessaire de faire prolonger une voie le long de la déviation de la route de Rouillac jusqu'au nouvel échangeur, à l'est

#### Les propositions d'amélioration :

- Conserver rétablir la route du Touvent sous forme de passage mixte agricole et faune, comme dans le projet initial
- Ne pas aménager le chemin des Anglais (Saint-Saturnin) et le chemin la Croix du Chat et les conserver en chemins « blancs »

### Concernant la variante « aménagement sur place » :

#### Les points positifs évoqués :

- Aucun avantage n'a été relevé

#### Les points négatifs évoqués :

- Maximisation des nuisances dans Malvieille
- Cette variante pose des difficultés de franchissement aux agriculteurs
- Le tracé étant déblayé, comment viendrons-nous le combler ? en déblayant quelle autre partie du territoire ?

#### Les propositions d'amélioration :

- Ce groupe propose d'abandonner cette variante

### Concernant la variante « déviation courte » :

#### Les points positifs évoqués :

- Aucun avantage n'a été relevé

#### Les points négatifs évoqués :

- Cette variante est jugée comme étant inutile étant donné que le terrassement a déjà été réalisé. Cette variante nécessiterait l'acquisition de nouvelles parcelles, de nouveaux

terrassements, arrachage de vignes, etc. les habitants et exploitants ne veulent pas repartir de zéro.

Les propositions d'amélioration :

- Ce groupe propose d'abandonner cette variante

**Enjeux et objectifs du projet:**

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

**Atelier 11 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac**

Groupe : .....

Thèmes étudiés : Agriculture – Environnement – Cadre de vie



	<b>Solution préférentielle</b>	<b>Variante ASP* Malvieille</b> ASP = Aménagement sur place	<b>Variante déviation courte</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le tracé est fait</li> <li>- le tracé est fait</li> <li>- le tracé est fait</li> <li>- le tracé est fait</li> <li>- le tracé est fait</li> </ul>	Aucun Avantage	Aucun Avantage
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de comparaison avec les deux autres variantes de Malvieille sans faire d'un point à la suite du tracé afin de noter dans les déplacements respectifs. On s'aperçoit que les autres variantes ont des points de vue un tracé qui a été fait pour avoir des vues des terrains pour le communisme sans avoir le retour.</li> <li>- le plan de circulation dans Hiersac pour les points de vue peut poser problème il serait nécessaire de continuer une voie de large de la direction de la route de Buihlac au l'échangeur EST.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons Hiersac dans Malvieille</li> <li>- pour les difficultés quand difficultés d'aller dans le parcelles au delà de route</li> <li>- le tracé de la déviation est fait, les lignes ont été réalisées on ne va pas mettre de nouvelles qui s'ajoutent ou !</li> </ul>	<p>Variante inutile alors que le tracé est déjà été exercé dans le projet initial il faudrait s'occuper de nouveaux terrains, afin d'augmenter, au delà de parcelles de Vigne pour faire le tracé alors que tout a déjà été fait dans les années 1990. On ne doit pas revenir à zéro et repenser de T...</p>
	<p>Ne pas perdre les chemins ruraux</p> <p>Conservée les chemins agricoles "blancs"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chemin des Angles ST SAURIN</li> <li>- de côté des champs</li> </ul> <p>me par les mêmes routes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conserver le point du tracé pour dans le précédent projet</li> <li>- dans une zone de passage mixte terrain + viticulteurs</li> </ul>	Abandonner ce projet	Abandonner ce projet

## 3.4 Groupe 4

Le groupe 4 était constitué de 6 personnes

### Concernant la solution préférentielle :

#### Les points positifs évoqués :

- Le remembrement a déjà été fait pour sécuriser le foncier de cette variante
- Le terrassement a déjà été réalisé
- Réduis considérablement les nuisances au niveau de Malvieille

#### Les points négatifs évoqués :

- Le passage supérieur de la route du Touvent a disparu du projet initial
- Au niveau de Hiersac, bien vérifier que la hauteur et la largeur des passages soient compatibles avec tous les engins agricoles
- Risque de ré-engorger le bourg avec les routes de substitution telles qu'elles sont dessinées aujourd'hui

### Concernant la variante « aménagement sur place » :

#### Les points positifs évoqués :

- Aucun point positif n'a été évoqué

#### Les points négatifs évoqués :

- Le danger et l'insécurité vont perdurer
- Les nuisances vont perdurer
- La seule portion à 2x1 voies sur le tracé

### Concernant la variante « déviation courte » :

#### Les points positifs évoqués :

- Aucun point positif n'a été évoqué

#### Les points négatifs évoqués :

- Nécessite de nouvelles acquisitions foncières
- Rapproche les nuisances sonores, en comparaison avec la variante préférentielle
- Renaturer le terrassement déjà effectué

**Enjeux et objectifs du projet:**

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

**Atelier 11 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac**

Groupe : Groupe 4



Thèmes étudiés : **Agriculture – Environnement – Cadre de vie**

	<b>Solution préférentielle</b>	<b>Variante ASP* Malvieille</b> <small>ASP = Aménagement sur place</small>	<b>Variante déviation courte</b>
	<p>1335</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remembrement dit "effectif" donc économes! (perméabilisation)</li> <li>- Travaux de terrassement à partir commencés sur Malvieille</li> <li>- Sécurité</li> <li>- Moins de nuisances sonores</li> </ul>	-	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DP marque à partir (Remin du Touvent agricole) en + du PS16</li> <li>- Hiersac : PI 17, accessible aux engins agricoles (Hauteur - largeur BDN)</li> <li>- Problème pour rejoindre le rond de Champmillon Est ou Ouest (pas de chemin communal)</li> <li>- Bouche d'égout</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bruit</li> <li>- Insécurité</li> <li>- 2 x 1 voie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquis à Foncier obligatoire</li> <li>- Retarder les travaux</li> <li>- Nuisances sonores</li> </ul>
	<p>Innovation 31!</p>	X	X

## 3.5 Temps d'échange :

Un temps d'échange permettant aux participants de faire des compléments est ouvert. Les participants ont évoqué :

- l'itinéraire de substitution entre Vigerie et Hiersac : manque de bouclage des chemins blancs entre RD41 et la RD53. Si le projet vient l'impacter, il faut bien le rétablir.
- Un habitant propose de faire une voie de substitution sur un chemin blanc existant (chemin des Anglais) mais qui nécessite de prendre du terrain sur des vignes. Les habitants et propriétaires sont contre cette proposition, car il y a aujourd'hui beaucoup de vie autour de ces chemins (nounous, commerces, etc.). Ils proposent que le chemin reste en l'état, avec un potentiel trafic accru, qui ne poserait pas de problèmes.

---

Mme Bommel clôture la réunion. Elle affirme avoir entendu les demandes au regard de la sécurité au niveau de Malvieille, des franchissements au niveau de la route du Touvent et des routes de substitution.

Elle rappelle que les CR de réunion seront disponibles en ligne et la date de la réunion de clôture, le 31 mai à Hiersac, à partir de 18h.

---